

TOUS ENGAGÉS POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux



MISSION

S'unir et s'engager pour améliorer la santé et le bien-être des animaux au Québec.

VISION

Le Québec privilégie la **communication**, le **partenariat** et l'**innovation** afin d'améliorer la santé et le bien-être des animaux et de contribuer à la santé publique ainsi qu'à la vitalité d'un secteur bioalimentaire durable selon l'approche « Une seule santé ».

AXES D'INTERVENTION

Gestion des maladies animales, bien-être animal et antibiorésistance.

GOVERNANCE

Structure de gouvernance en place pour encourager et orienter la participation active du collectif.

COLLECTIF

Plus de 90 organisations partenaires engagées dans la mise en œuvre de la Stratégie.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



GROUPE DE PILOTAGE

Le groupe de pilotage est le comité consultatif formé pour la mise en œuvre de la Stratégie. Il réalise les activités nécessaires au déploiement de la vision et des objectifs stratégiques de celle-ci. De plus, il effectue le suivi du plan d'action, y compris celui des activités des groupes de travail, et organise l'assemblée annuelle des partenaires.

- Sous la présidence du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Composé de 18 membres de divers secteurs :
 - Formation et recherche
 - Gouvernements
 - Industrie bioalimentaire
 - Organisations de propriétaires d'animaux
 - Organisations de protection des animaux
 - Représentants du public
 - Santé publique vétérinaire
 - Soutien professionnel à l'élevage



GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail discutent de préoccupations sur des sujets ciblés, émettent des recommandations et proposent des actions à réaliser en concertation. Ces initiatives se trouvent dans le plan d'action et font l'objet d'un suivi.

- Un coordonnateur par groupe
- Un nombre restreint, mais non limité de participants
- Plusieurs organisations partenaires impliquées
- La complémentarité des expertises
- La cocréation et le développement d'outils



ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des partenaires permet la mise en commun de l'information, un bilan annuel des réalisations et le début des travaux de concertation prévus pour la prochaine année avec le lancement du plan d'action.

- Un thème annuel d'actualité
- Conférences – Panels – Ateliers
- Réseautage
- Remise du prix Coup de chapeau

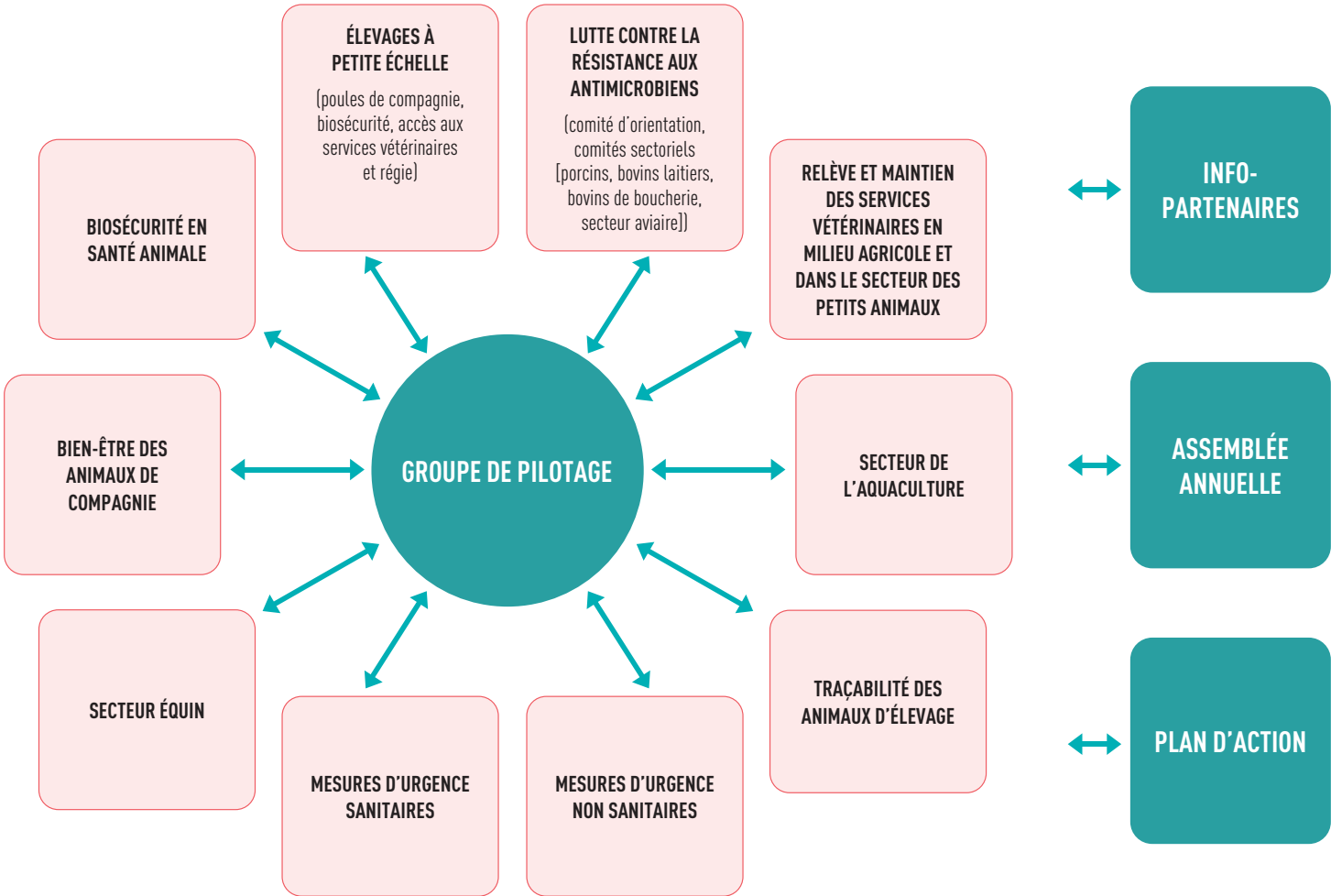
ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

- Adhérer à la mission, à la vision et aux objectifs de la Stratégie.
- Contribuer activement aux groupes de travail et participer à l'assemblée annuelle des partenaires.
- Réaliser des actions qui répondent aux objectifs établis et les faire reconnaître comme des bons coups dans les outils de communication (bulletin d'information *Info-Partenaires*, bilan annuel).
- Assurer la diffusion, au sein de son organisation, des informations en lien avec la Stratégie ainsi que des faits saillants des travaux des groupes auxquels le partenaire prend part.

FONCTIONNEMENT

COLLECTIF

Plus de 90 organisations partenaires



Légende :

GROUPES DE TRAVAIL